



TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Déclaration de versement direct des 13%
au lycée La Sagesse de Valenciennes

Date limite de versement : 31 mai 2022

Merci de cocher la case correspondant à votre moyen de paiement :

- Par **chèque** (à l'ordre de *Lycée La Sagesse*). Merci de joindre ce formulaire à votre versement en nous renvoyant le tout à :

Lycée La Sagesse
40, rue de Mons – BP 50288
59306 Valenciennes Cedex

- Par **virement** (libellé TA 2022 + Nom de l'entreprise émettrice)

IBAN : FR76 3002 7174 1100 0254 6310 143
BIC : CMCIFRPP

Merci d'envoyer ce formulaire à gestion@lasagesse-vals.com ou par voie postale (voir ci-dessus)

Coordonnées de mon entreprise (siège social ou établissement principal)

Raison sociale / Nom de l'entreprise :

N° de SIRET :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Contact décisionnaire du versement de la taxe

Nom :

Prénom :

Fonction dans l'entreprise :

Téléphone : Mail :

Merci d'indiquer ci-après le montant que vous souhaitez verser à notre établissement :

Si vous le désirez, vous pouvez nous indiquer les origines ou raisons de votre soutien :

- Ancien élève
 Parent de l'un de nos apprenants (élève, étudiant ou apprenti)
 Entreprise d'accueil d'un ou plusieurs stagiaires
 Entreprise d'accueil d'un alternant
 Fournisseur / Partenaire
 Ami de l'établissement et/ou volonté de soutenir les jeunes de notre territoire

Dès réception de votre versement ou de votre virement, nous établirons un reçu libératoire au nom de votre entreprise qui vous sera envoyé à l'adresse mail communiquée ci-dessus

